



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 février 2021

OUVERTURE LE 8 FEVRIER 2021 DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT DE SOFIDY SUR SELECTIRENTE AU PRIX DE 87,30 EUROS (DIVIDENDE ATTACHE) PAR ACTION

À compter du 8 février 2021, les actionnaires de SELECTIRENTE (Euronext Paris : SELER) pourront apporter leurs actions à l'offre publique de retrait initiée par Sofidy.

Cette offre publique de retrait s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de SELECTIRENTE annoncée le 9 décembre 2020¹ pour devenir une foncière européenne de référence dans les commerces de proximité en centre-ville. Pour ce faire, la société a soumis à ses actionnaires un projet d'évolution de sa forme juridique de société anonyme à société en commandite par actions. Ce projet a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires de SELECTIRENTE qui s'est déroulée le 3 février 2021.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a déclaré l'offre publique de retrait conforme le 2 février 2021, et a le même jour apposé son visa sur la note d'information de Sofidy et sur la note en réponse de SELECTIRENTE. Les documents détaillant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Sofidy et de SELECTIRENTE ont été déposés auprès de l'AMF et diffusés le 5 février 2021 conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Le conseil de surveillance de SELECTIRENTE s'est réuni le 14 janvier 2021 et a émis un avis favorable à l'offre publique de retrait. L'offre publique de retrait étant déclenchée uniquement par la transformation de SELECTIRENTE en société en commandite par actions, le Conseil de surveillance a cependant recommandé aux actionnaires de ne pas apporter leurs actions à l'offre. Cet avis motivé a été rendu notamment après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant, le cabinet Ledouble, désigné conformément à la réglementation.

Calendrier

La date de clôture de l'offre a été fixée par l'AMF au 19 février 2021 inclus.

¹ Communiqué de presse de SELECTIRENTE en date du 9 décembre 2020 et communiqué de presse de SOFIDY en date du 9 décembre 2020

Mise à disposition des documents relatifs à l'offre

La note d'information de Sofidy et la note en réponse de SELECTIRENTE, telles qu'approuvées par l'AMF le 2 février 2021 respectivement sous le visa n° 21-025 et le visa n° 21-026, ainsi que les documents relatifs aux autres informations de chacune des sociétés, sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), et sur le site internet de Sofidy (www.sofidy.com) ou sur le site internet de SELECTIRENTE (www.selectirente.com). Ces documents peuvent être obtenus sans frais auprès de Sofidy (303, square des Champs Elysées, 92016 Evry-Courcouronnes, France) ou de SELECTIRENTE (303, square des Champs Elysées, 92016 Evry-Courcouronnes, France), selon qu'ils se rapportent à Sofidy ou SELECTIRENTE.

FIN

CONTACTS PRESSE

Caroline BEAUJEAN – Consultant Senior Shan – +33 (0) 1 44 50 58 71 – caroline.beaujean@shan.fr

Vanessa TALBI – Directeur Conseil Shan – +33 (0)1 47 03 93 79 – vanessa.talbi@shan.fr

Édouard KABILA – Directeur Marketing et Communication SOFIDY – edouard.kabila@sofidy.com

À PROPOS DESOFIDY

Depuis 1987, SOFIDY conçoit et développe des produits d'investissement et d'épargne (SCPI, OPCI, SCI, SIIC, OPCVM Immobilier, Fonds dédiés) orientés principalement vers l'immobilier de commerces, et de bureaux. Gestionnaire de référence dans le paysage de la gestion d'actifs immobiliers en France et en Europe, SOFIDY est régulièrement distingué pour la qualité et la régularité des performances de ses fonds. SOFIDY gère pour le compte de plus de 50 000 épargnants, et un grand nombre d'institutionnels, un patrimoine immobilier d'une valeur de près de 6,2 milliards d'euros ; constitué de plus de 4 200 actifs commerciaux et de bureaux. SOFIDY est une filiale de Tikehau Capital.

À PROPOS DESELECTIRENTE

Créée en 1997 à l'initiative de SOFIDY et de professionnels de l'immobilier, SELECTIRENTE a été introduite en Bourse en octobre 2006 et a adopté le statut SIIC au 1er janvier 2007. SELECTIRENTE se positionne comme une des rares foncières spécialisées dans l'immobilier de murs de commerces de proximité.

SELECTIRENTE est géré par SELECTIRENTE GESTION, nouveau gérant et commandité depuis le 3 février 2021, qui elle-même s'appuie sur le savoir-faire et les compétences du prestataire de services SOFIDY (société faisant partie des activités immobilières du groupe Tikehau Capital) en matière d'asset management, de property management et d'exécution des programmes d'investissement, d'arbitrage et de financement.

Dotée d'un portefeuille immobilier de plus de 400 M€ situé à plus de 60% dans Paris intra-muros, la Société a pour volonté stratégique la valorisation et le développement de son patrimoine commercial de centre-ville dans les métropoles françaises et européennes les plus dynamiques.

Informations importantes :

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre d'achat, ou une sollicitation d'une offre de vente, d'instruments financiers SELECTIRENTE.

Il est fortement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre publique de retrait, qui contient les termes et conditions de l'offre, ainsi que, le cas échéant, de tout avenant ou ajout à ces documents dans la mesure où ils contiendront des informations importantes sur Sofidy, SELECTIRENTE et l'offre.

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. L'offre publique de retrait n'est pas ouverte au public dans les juridictions dans lesquelles son ouverture fait l'objet de restrictions légales.

La publication, la diffusion ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. Sofidy et SELECTIRENTE déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.